



**Rapport du Comité des projets
sur la réunion du 7 mars 2013**

1. Le Comité des projets s'est réuni à Londres le 7 mars 2013 pour la cinquième fois en vertu de l'Accord international de 2007 sur le Café.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document PJ-41/12 Rev. 1.

Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2012/13

3. Le Comité a nommé M. Juan Diego Stacey Chiriboga (Équateur) au poste de président et Mme Anna Tofftén (Union européenne-Suède) au poste de vice-présidente pour 2012/13.

Point 3 : Projets de mise en valeur du café

Point 3.1 : Projets en cours d'examen par l'OIC

4. La Chargée des projets a présenté le document PJ-42/13 dans lequel figure un rapport de situation sur les projets, et le document PJ-47/13 dans lequel figure le rapport du Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) sur cinq propositions de projets.

Promotion de la caféiculture durable par l'amélioration de la productivité avec un accent particulier sur la participation des jeunes et des femmes au Cameroun et en République centrafricaine (voir le document PJ-36/12 Rev. 2).

5. Les Membres ont exprimé un large soutien à cette proposition et ont pris note d'un commentaire sur la nécessité de poursuivre les travaux sur les indicateurs sexospécifiques. Le Comité a décidé de recommander que le projet soit approuvé par le Conseil sous réserve de la révision des indicateurs sexospécifiques et de la prise en compte des recommandations du SCVP.

Promotion d'une filière du café durable au Burundi (voir le document PJ-43/13)

6. Les Membres ont noté que ce projet portait sur la nécessité de mettre en place une filière café durable dans laquelle les questions sexospécifiques seraient traitées de manière indirecte et les ressources seraient mobilisées au moyen de partenariats public-privé (PPP). Sur la base des recommandations formulées par le SCVP, le Comité a décidé de recommander au Conseil d'approuver ce projet.

Qualité, durabilité et maillage pour améliorer la compétitivité de la filière café de Veracruz au Mexique (voir le document PJ-44/13)

7. Les Membres ont estimé qu'il s'agissait d'un projet bien conçu. Le Comité a décidé de recommander au Conseil de l'approuver, notant que la participation des jeunes et des enfants aux activités du projet ne signifiait en aucune façon que leur fréquentation scolaire en serait affectée.

Autonomiser les femmes dans les coopératives de café du Brésil pour améliorer la qualité du café (voir le document PJ-45/13)

8. Les Membres ont souligné l'importance de la dimension sexospécifique, indiquant que, même si le projet est d'une ampleur limitée, il est important parce qu'il se concentre sur cet aspect dans l'industrie du café et qu'il pourrait être élargi à l'avenir dans la mesure où il souligne le rôle des femmes. En réponse aux inquiétudes exprimées au sujet du manque d'information sur les mécanismes de diffusion des connaissances acquises par les femmes ayant reçu une formation, en particulier auprès d'autres femmes, les Membres ont noté que les mécanismes proposés ont été utilisés avec succès dans le passé. Le projet est également conforme aux priorités du secteur national du café du Brésil. Sous réserve de l'inclusion de plus amples informations sur le suivi et l'appui ultérieur à la formation, le Comité a recommandé au Conseil d'approuver le projet.

Valorisation des origines de café d'Éthiopie au moyen de l'étiquette d'identification géographique protégée de l'Union européenne (Voir le document PJ-46/13)

9. Les Membres ont noté qu'il s'agissait d'une proposition importante pour l'Éthiopie qui profiterait à 25 millions de producteurs dans le pays et ferait la promotion des cafés de spécialité éthiopiens. En réponse à la demande d'informations supplémentaires sur la valorisation apportée par les étiquettes IGP et sur le maintien d'un contrôle de qualité, les Membres ont noté que les initiateurs apportaient quelques modifications à la proposition de projet. A la lumière de ces informations, le Comité a décidé d'attendre la version révisée de la proposition et de l'examiner à sa prochaine réunion en septembre 2013.

10. Compte tenu de l'épidémie de rouille du caféier en Amérique centrale, le Comité a noté que le projet "Services internationaux de recherche-développement pour une lutte génétique durable contre deux maladies dévastatrices du café Arabica" (WP-Board 1033/07), pourra être examiné à nouveau pour financement par l'Union européenne.

Point 3.2 : Projets en cours d'examen par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB)

11. La Chargée des projets a présenté le document PJ-42/13 dans lequel figure un rapport sur les projets en cours d'examen et les projets approuvés par le FCPB. Les Membres se sont inquiétés du grand nombre de projets qui sont encore en attente de financement. Seize projets approuvés par le Conseil depuis plusieurs années sont en attente, et onze projets sont en cours d'examen par l'OIC, y compris les cinq propositions examinées lors de cette réunion. Certains des projets approuvés devraient être reformulés à la lumière des nouveaux critères du FCPB en matière de financement des projets. Le Comité a souligné qu'il était important d'envisager des options pour s'assurer que les projets ne continuent pas à s'accumuler, ce qui pourrait nuire à la crédibilité de l'OIC et décourager les initiateurs qui ont investi du temps et des efforts dans la préparation de leurs projets.

Point 3.3 : Projets approuvés par le FCPB

12. La Chargée des projets a présenté le document PJ-48/13 dans lequel figure un résumé des rapports de situation soumis par les Agences d'exécution de projet (AEP) sur les projets en cours de réalisation. Le Comité a noté que le Comité consultatif du FCPB a examiné la proposition intitulée "Améliorer la productivité caféière au Yémen" en janvier 2013, après qu'un instrument de préparation de projet eut été accordé en février 2012 pour le développement de la proposition complète, et a approuvé, en principe, l'octroi d'un financement initial maximum de 250 000 dollars sous réserve que les initiateurs identifient d'autres sources de financement. L'OIC assiste le gouvernement yéménite dans cette tâche.

Gestion des risques de prix du café en Afrique orientale et australe

13. Le Comité a noté que ce projet devait être modifié et réévalué à la lumière des critères révisés du FCPB. L'OIC étudie la possibilité de le combiner avec un autre projet comprenant un volet sur la gestion des risques, et elle examine des options pour faire avancer le projet avec le représentant de la Banque mondiale.

Les crises économiques et les PMA tributaires des produits de base : Cartographie de la vulnérabilité à la volatilité des marchés et création d'une capacité de résistance aux crises futures

14. Le Comité a noté que le représentant de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) présentera au Conseil un rapport sur l'évaluation finale de ce projet (voir le document ICC-110-12). Le projet s'est traduit par une analyse solide et factuelle des problèmes liés aux produits de base dans les PMA, qui aide les différentes institutions à travailler en étroite collaboration pour identifier les lacunes et les contraintes à l'échelle nationale et internationale et contribue à l'élaboration des politiques concernant le rôle des produits de base dans le développement des PMA.

Point 4 : Activités relatives aux projets dans le cadre de l'Accord de 2007

15. Le Directeur général du FCPB, M. Parvindar Singh, a décrit les changements opérationnels survenus au FCPB et leurs conséquences pour l'OIC. Jusqu'en décembre 2012, le FCPB n'examinait que les propositions de financement soumises par les organismes internationaux de produits mais, dans le cadre des nouvelles directives, il peut maintenant recevoir des propositions de financement extérieures. Les changements apportés aux mécanismes du Fonds en matière de financement et d'appui concernent notamment l'apport par les initiateurs du projet d'une contribution de contrepartie en espèces égale à 50%. Bien que les instruments de financement soient souples et soient attribués en fonction du projet, il a été proposé d'augmenter la part du financement sous forme de prêts et du financement par le secteur privé tout en réduisant la part des dons. Le texte de cette présentation est disponible à la section Exposés techniques du site web de l'OIC : <http://www.ico.org/presents/1213/march-cfc.pdf>

16. La Chargée des projets a fait un exposé sur les procédures des projets soumis à l'OIC et au FCPB, ainsi que sur les domaines prioritaires des projets, à savoir : les ravageurs et les maladies, la diversification, l'aide d'urgence, la commercialisation et l'amélioration de la qualité. Le texte de cette présentation est disponible à la section Exposés techniques du site de l'OIC : <http://www.ico.org/presents/1213/march-pj-volcan.pdf>

17. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté que les nouvelles propositions devaient inclure des suggestions concernant les sources potentielles de financement et être accompagnées d'une lettre du gouvernement du pays confirmant que les questions traitées étaient d'actualité. Les Membres ont également été invités à envoyer des informations sur leurs plans nationaux en matière de café pour aider le Secrétariat à élaborer des projets régionaux.

Point 4.1 : Défis des projets de l'OIC

18. Le Chef des opérations a noté que, à la lumière des modifications apportées par le FCPB, l'Organisation préparait une stratégie de levée de fonds afin d'identifier d'autres sources de financement des projets. Le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2143/12 dans lequel il invitait les Membres à fournir des informations sur des sources possibles de financement des projets et sur des activités de promotion, ainsi que sur leurs stratégies nationales du secteur du café. À ce jour, seules sept réponses ont été reçues et il a exhorté tous les Membres à communiquer ces informations le plus rapidement possible. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 4.2 : Stratégies de levée de fonds et de communication

19. Au cours des débats sur cette question, les Membres ont suggéré que l'OIC informe les donateurs potentiels de la valeur ajoutée des projets de l'Organisation, en indiquant les raisons pour lesquelles les projets devraient être financés par l'intermédiaire de l'OIC. Il a été suggéré que le Secrétariat identifie les contributeurs et donateurs antérieurs des projets et organise un séminaire sur les autres sources de financement auquel des donateurs potentiels pourraient être invités.

Point 5 : Analyse sexospécifique

20. La Chargée des projets a présenté le document PJ-17/11 Rev. 2¹ qui contient trois options de libellé sur l'évaluation des aspects sexospécifiques des nouveaux projets, et elle a fait un exposé sur cette question, dont le texte est disponible sur le site web de l'OIC. Les Membres ont décidé que l'option A serait la plus appropriée car elle tient compte de toutes les grandes questions liées à l'intégration des aspects sexospécifiques dans les projets, ainsi qu'un élément de participation des jeunes.

¹ *Ultérieurement diffusé sous la cote PJ-17/11 Rev. 3*

Point 6 : Coopération avec d'autres organisations

21. En ce qui concerne la mise en œuvre du protocole d'accord signé en 2012 entre l'Agence brésilienne de coopération (ABC) et l'OIC, les Membres ont noté qu'il s'agissait d'un mécanisme novateur et que des contacts avaient été pris avec des bénéficiaires possibles. Les Membres seront tenus informés des développements et une note conceptuelle sera préparée pour la prochaine réunion.

Point 7 : Questions diverses

Sous-comité virtuel de présélection

22. Le Comité des projets a noté que l'Allemagne n'était pas en mesure de continuer à siéger à cet organe. Le Chef des opérations a demandé aux pays consommateurs de proposer un nouveau membre du sous-comité.

Émissions de gaz à effet de serre

23. Les Membres ont été informés qu'un questionnaire serait distribué par le Secrétariat afin de recueillir des données pour une étude sur les émissions de gaz à effet de serre qui sera entreprise par le Costa Rica. Les réponses devront être transmises au Secrétariat avant le 31 mai 2013.

Point 8 : Date de la prochaine réunion

24. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu à Belo Horizonte (Brésil) pendant la 111^e session du Conseil qui se tiendra du 9 au 12 septembre 2013.